

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 25 octobre 2010**

**CP 10/10-11**

*L'an deux mil dix, le 25 octobre à 17 H 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Etaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech.*

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE  
POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DES LOISIRS  
EN TARN-ET-GARONNE**

---

Dans le cadre de la politique départementale pour le développement du sport et des loisirs en Tarn-et-Garonne, l'Assemblée Départementale a approuvé l'inscription des crédits suivants pour l'exercice 2010 :

- **238 000 €** pour le développement du sport de masse (fonctionnement des Comités Sportifs Départementaux et aides aux Clubs pour l'acquisition de matériel), dont un engagement à la présente Commission de 227 359 €, article 65746, sous-fonction 32,

- **5 600 €** pour la participation à l'organisation de manifestations sportives scolaires exceptionnelles ou la participation de collégiens aux phases finales de championnats de France (engagement à la présente Commission de 3 050 €), article 67457, sous-fonction 221,

- **20 000 €** pour le soutien aux sportifs de haut niveau (engagement à la présente Commission de 6 400 €), article 657411, sous-fonction 32.

Compte tenu des dossiers en notre possession et instruits par le Service des Sports, je vous propose d'examiner les propositions de répartition des subventions relatives aux crédits susvisés.

Je vous précise qu'en l'état des perspectives de la réforme territoriale et de la diminution des marges de manœuvre en matière de recettes fiscales, l'Assemblée Départementale a décidé, à l'occasion du vote du BP 2010, de réduire les enveloppes financières affectées aux subventions de toute nature. Ainsi, les enveloppes consacrées à la politique sportive ayant été réduites de l'ordre de 15%, les subventions proposées sont nécessairement revues à la baisse.

Je tiens, de plus, à vous faire savoir, que ces propositions de subventions ont reçu un avis favorable de la 3ème Commission, réunie le 14 septembre 2010.

## **SPORT DE MASSE**

### **Fonctionnement des Comités Sportifs Départementaux**

Les subventions de fonctionnement attribuées aux Comités Sportifs Départementaux et Clubs Uniques, ont pour objectif :

- de contribuer aux actions de formation des cadres,
- de contribuer aux actions en direction des jeunes,
- de contribuer, pour certains d'entre eux, à la rémunération d'un conseiller sportif départemental.

### **Subvention pour l'acquisition de petit matériel**

- Permettre l'achat de matériel sportif technique, pédagogique et d'arbitrage,
- Dépense subventionnable minimale : 610 € TTC,
- Dépense subventionnable maximale : 1 830 € TTC,
- Taux de subvention : 30 %

### **Subvention pour l'acquisition de gros matériel**

- Permettre l'achat de matériel sportif lourd, très coûteux et indispensable à la pratique de certaines disciplines,
- Dépense subventionnable minimale : 3 050 € TTC,
- Dépense subventionnable maximale : 7 650 € TTC,
- Taux de subvention : 40 %

## **MANIFESTATIONS SPORTIVES SCOLAIRES EXCEPTIONNELLES**

Ces subventions sont destinées à soutenir l'organisation de manifestations sportives scolaires exceptionnelles, ou contribuer à la prise en charge des frais de déplacement inhérents à la participation de collégiens aux phases finales de championnats de France.

## **SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

Cette politique vise le soutien aux sportifs ou équipes respectant les principes suivants :

- évoluer dans des compétitions nationales ou internationales,
- être liés à d'autres partenaires départementaux,
- apposer le logo du Conseil Général sur tout vêtement, matériel sportif, ou tout autre support de communication.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur les tableaux joints et me faire connaître votre décision.

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la Commission Education, sport et culture réunie le 14 septembre 2010,

Après en avoir délibéré,

#### **LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Approuve la répartition telle qu'annexée des subventions accordées au titre de la politique départementale pour le développement du sport et des loisirs en Tarn-et-Garonne, pour un montant global de 236 809 € ;
- Impute les dépenses correspondantes aux articles :
  - . 65746, sous-fonction 32 pour le développement du sport de masse (fonctionnement des Comités Sportifs Départementaux et aides aux Clubs pour l'acquisition de matériel)..... 227 359 €
  - . 67457, sous-fonction 221 pour la participation à l'organisation de manifestations sportives scolaires exceptionnelles ou la participation de collégiens aux phases finales de championnats de France..... 3 050 €
  - . 657411, sous-fonction 32 au titre de la politique de soutien aux sportifs de haut niveau..... 6 400 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

## ACQUISITION DE MATERIEL 2010

GROS MATERIEL

CP 10/10-11an

N°	ASSOCIATION	OBJET	2010		
			COUT TTC	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION ACCORDEE
1	SAN'SO – AOKI BIO ENERGIE ET KARATE MONTAUBAN	Achat de tatamis	5 008 €	5 008 €	2 003 €
2	USM EQUITATION MONTAUBAN	Achat d'obstacles	4 129,79 €	4 127 €	1 651 €
3	ASSOCIATION SPORTIVE BESSINOISE	Achat de buts amovibles	10 895 €	7 650 €	3 060 €
4	ASSOCIATION MOISSAC JUDO	Achat de tatamis	9 600 €	7 650 €	3 060 €
5	BRESSOLS AVIRON CLUB	Achat d'un bateau + petits équipements	18 310,24 €	7 650 €	3 060 €
6	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE SECTION BILLARD VERDUN SUR GARONNE	Achat d'un billard	9 564,97 €	7 650 €	3 060 €
<b>SOUS-TOTAL GROS MATERIEL</b>					<b>15 894 €</b>

Le Président,

## ACQUISITION DE MATERIEL 2010

CP 10/10-11

PETIT MATERIEL

N°	ASSOCIATION	OBJET	2010		
			COUT TTC	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION ATTRIBUEE
1	ASSOCIATION LE VOLANT DU QUERCY MONCLAR DE QUERCY	Achat de matériel pédagogique (volants, raquettes, filets ...)	1 500,00 €	1 500 €	450 €
2	SUD QUERCY LAFRANCAISE	Achat de matériel pédagogique ( ballons, filets, poteaux, etc.)	2 113,00 €	1 830 €	549 €
3	CYCLO CLUB CAUSSADAIS	Achat de cuissards et maillots	5 371 €	1 830 €	549 €
4	TENNIS QUERCY CAUSSADAIS	Achat de survêtements, shorts, jupes ..	3 904 €	1 830 €	549 €
5	USM TENNIS DE TABLE	Achat de tables et ramasse balles	1 549,00 €	1 548 €	464 €
6	ASSOCIATION GYMNASIQUE VOLONTAIRE BEAUMONT DE LOMAGNE	Achat de matériel pédagogique (élastiband, balle, ...)	700,00 €	700 €	210 €
7	SPORTING CLUB NEGREPELISSIEU SECTION VOLLEY	Achat de matériel pédagogique	927,80 €	927 €	278 €
8	SPORTING CLUB LAFRANCAISAIN FOOT	Achat de matériel pédagogique (ballons, shorts, chasubles ...)	2 178,88 €	1 830 €	732 €

## ACQUISITION DE MATERIEL 2010

N°	ASSOCIATION	OBJET	2010		
			COUT TTC	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION ATTRIBUEE
9	AEROCLUB MONTALBANAIS	Achat d'un GPS pour l'avion-école	860,00 €	860 €	258 €
10	SPORTING CLUB VILLEBRUMIERAIN FOOT	Achat de matériel pédagogique	882,00 €	881 €	264 €
11	TWIRLING CLUB MONTAUBAN	Achat de ballons, justaucorps	1 554,20 €	1 554 €	466 €
12	ENTR' AIDE DEFICIENTS VISUELS 82 MONTAUBAN	Achat de buts de torball	3 614,02 €	1 830 €	549 €
13	KARATE CLUB BASTIDIEN	Achat de plastrons	686,00 €	684 €	205 €
14	VITAL SPORTS FORMES CULTURES ET CLUB VITAL MONTAUBAN	Achat de matériel pédagogique (disques fontes, barres filtées)	1 030,40 €	1 030 €	309 €
15	COMITE DEPARTEMENTAL DE HAND-BALL	Achat de matériel pédagogique	1 196,00 €	1 194 €	358 €
16	ACADEMIE DE BILLARD MONTAUBAN	Achat d'un tapis de billard	1 875,00 €	1 830 €	549 €

## ACQUISITION DE MATERIEL 2010

N°	ASSOCIATION	OBJET	2010		
			COUT TTC	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION ATTRIBUEE
17	HONOR SAMBO ACADEMIE	Achat de matériel pédagogique (corde, sac de frappe, bouclier, plastron, etc.)	829,93 €	828 €	248 €
18	ASSOCIATION HANDBALL LAVITTOIS	Achat de petit équipements (chasuble, sac matelot, coquille ...)	993,00 €	991 €	297 €
19	FRANCS-TIREURS ST SARDOS	Achat de matériels (buts mobiles, filets, kit entraînement ...)	4 667,96 €	1 830 €	549 €
20	ASSOCIATION SPORTIVE DU FOYER DU PECH BLANC LAMOTHE CAPDEVILLE	Achat matériel de rando pour participation à la 7ème édition Pyrhando	2 117,04 €	1 830 €	549 €
21	RACING CLUB MONTALBANAIS	Achat d'équipement (chaussures, ballon, shorts boucliers ...)	5 272,13 €	1 830 €	549
22	SPORTING CLUB HONOR DE COS DU SUD QUERCY RUGBY	Achat de tenues (short, chaussettes, etc.)	1 211,00 €	1 211 €	363 €
23	CHASSELAS FOOTBALL CLUB DUFORT LACAPELETTE	Achat d' équipements (but, filet, drapeau, etc.)	5 601,78 €	1 830 €	549 €

## ACQUISITION DE MATERIEL 2010

N°	ASSOCIATION	OBJET	2010		
			COUT TTC	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION ATTRIBUEE
24	ASSOCIATION TIGER TEAM taekwondo MONCLAR DE QUERCY	Achat de matériel (pack taekwondo, casque ...)	696,00 €	694 €	208 €
25	JUDO CLUB MONTECH	Achat de petit équipements (mannequin, disque, chasuble ...)	756,49 €	754 €	226 €
26	LOS POMPILHATS DE FALGUIERES- CYCLOTOURISME MONTAUBAN	Achat de coupe-vent	2 313,06 €	1 830 €	549 €
SOUS-TOTAL PETIT MATERIEL					10 826 €
<b>TOTAL GENERAL GROS ET PETIT MATERIEL</b>					<b>26 720 €</b>

Le Président,

## MANIFESTATIONS SCOLAIRES EXCEPTIONNELLES - 2010

CP 10/10-11AN

### ASSOCIATIONS SPORTIVES DES COLLEGES

N°	COLLEGE	OBJET	FRAIS			SUBVENTION ATTRIBUEE
			Hébergement	Transport	COUT TOTAL	
1	COLLEGE P. DARASSE CAUSSADE	Participation au Championnat de France de basket à Besançon	2 000 €	2 250 €	<b>4 250 €</b>	2 250 €
2	COLLEGE T.DESPEYROUS BEAUMONT DE LOMAGNE	Participation à la finale du Championnat UNSS base-ball à Mondonville	1 000 €	800 €	<b>1 800 €</b>	800 €
<b>TOTAL</b>			3 000 €	3 050 €	<b>6 050 €</b>	<b>3 050 €</b>

La Président,

## SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU - SSHN

### Dossiers 2010

CP 10/10-11an

N° ORDRE	TITRE DU DEMANDEUR	NATURE DE L'ACTIVITE	SUBVENTION ATTRIBUEE
1	ASSOCIATION CHEVAL PONEY CLUB DES DEUX RIVES « EQUILOISIRS » VALENCE D'AGEN	Participation aux Championnats de France en Club 2	1 000 €
2	ASSOCIATION OPAL – ON PART A LAMOTTE NEGREPELISSE	Participation de 6 cavaliers au Championnat de France d'équitation	1 000 €
3	Jean-Philippe BELLOC	Sponsoring – sport automobile	3 400 €
4	MOISSAC JUDO	Participation de 2 jeunes à suivre la filière d'accès au haut niveau	1 000 €
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>6 400 €</b>

Le Président,